

CRITERE 3.4 PROCEDURE PERMETTANT DE FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ELEVES ET DE PREVENIR LEUR ABANDON

La réelle implication de nos élèves dans leur formation est primordiale non seulement et en premier lieu pour leur réussite dans des délais raisonnables et à moindre coût mais également par conséquent pour notre notoriété. Il est donc dans l'intérêt de toutes les parties de s'assurer de cet engagement et d'anticiper les éventuels abandons.

Nous possédons un certain nombre d'outils principalement informatiques pour suivre, informer et même relancer (si nécessaire) nos élèves tout au long de leur formation.

Nos outils informatiques ELGEAWEB (logiciel de gestion) et EASYSYSTEME (plateforme pédagogique) nous permettent :

➤ **D'informer et suivre les élèves**

- De la réception de leur outil « Code en ligne »
- Du suivi de leur progression pédagogique théorique et pratique
- Du suivi de leur nombre heures de conduite
- D'envoyer des mails pour le suivi de leur dossier

➤ **De relever les absences et prévenir les abandons**

- Les élèves sont alertés automatiquement par mail lorsqu'ils ne se rendent pas sur leur code en ligne
- Un listing des élèves n'ayant pas été programmé depuis plus de 3 mois est disponible dans ELGEAWEB
- Un listing des élèves ayant eu leur ETG et n'ayant pas été programmé est disponible dans ELGEAWEB
- Un listing des élèves en échec à l'examen pratique et n'ayant pas été programmé est disponible dans ELGEAWEB

Suite à la détection de l'absence des élèves ou de leur non implication dans leur formation, nous les appelons pour en connaître les raisons. En ce qui concerne les mineurs, nous contactons leurs représentants légaux.